SCAE
Service Central des Armes et Explosifs

MESURER LA LONGUEUR D'UN CANON

Cette fiche est une aide à la saisie lors de l'inscription des longueurs de canons dans le Référentiel Général des Armes

RGA
Référentiel Général des Armes

Pour les armes de poing et d'épaule, inscrire la longueur hors-tout d'origine en sortie d'usine.
Les parties démontables (telles que cache-flamme, frein de bouche, compensateur, réducteur de son etc.) ne sont pas comprises, sauf si elles sont rendues définitivement non démontables.

